

France-Dijon: Road-surface painting work**OJ S 120/2014 26/06/2014****Contract notice****Works****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: MEDDE – DREAL Bourgogne

Postal address: 19 bis – 21 boulevard Voltaire – BP 27805

Town: Dijon Cedex

Postal code: 21078

Country: France

For the attention of: Mme la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne

E-mail: moar.st.dreal-bourgogne@developpement-durable.gouv.fr

Telephone: +33 345832091

Fax: +33 345832299

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr>Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.gouv.fr>**Additional information can be obtained from:**

Official name: DREAL Bourgogne - service transports - maîtrise d'ouvrage routière

Postal address: 19bis-21 boulevard Voltaire BP 27805

Town: Dijon

Postal code: 21078

Contact person: M. Hamidane Assila, responsable d'opérations

E-mail: moar.st.dreal-bourgogne@developpement-durable.gouv.fr

Fax: +33 345832299

Internet address: <http://www.marches-publics.gouv.fr>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: DREAL Bourgogne - service transports - maîtrise d'ouvrage routière

Postal address: 19bis-21 boulevard Voltaire BP 27805

Town: Dijon

Postal code: 21078

Contact person: M. Samir Bouilakmane, assistant chargé d'opérations

E-mail: moar.st.dreal-bourgogne@developpement-durable.gouv.fr

Fax: +33 345832299

Internet address: <http://www.marches-publics.gouv.fr>**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: DREAL Bourgogne - secrétariat général - sécurité juridique et achat public

Postal address: 19bis-21 boulevard Voltaire BP 27805

Town: Dijon

Postal code: 21078
Contact person: Mme Élise Moalic-Le Cronc
Internet address: <http://www.marches-publics.gouv.fr>

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Other: Infrastructures routières

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

RCEA/RN80 - section Cortelin/Droux et RCEA/RN79 - allongement du col des vaux fourniture et pose de signalisation horizontale (marquages provisoires et marquages définitifs).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Communes de St Rémy, Lux et Vérosvres (71).

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Dans le cadre de l'aménagement de la RCEA/RN80 entre Cortelin et Droux et de la RCEA /RN79 au col des Vaux (allongement Ouest), la présente consultation concerne la réalisation des travaux de signalisation horizontale (fourniture et mise en œuvre) sur les voiries nouvellement créées et/ou réaménagées ainsi que des travaux de marquages provisoires et d'effaçage pour les mêmes opérations, nécessitées par les phasages de chantiers généraux sur certaines sections.

II.1.6. CPV code(s)

45233221 Road-surface painting work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1.

Total quantity or scope

- marché à bons de commande
- effaçages = 7 640 mètres carrés
- ligne blanches, tous types confondus = 34 670 m
- marquage provisoire tous types confondus = 10 525 m
- zébras = 2 260 mètres carrés

II.2.2. Information about options**II.2.3. Information about renewals**

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion**Section III: Legal, economic, financial and technical information**

III.1. Conditions related to the contract**III.1.1. Deposits and guarantees required****III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them**

* Origine du financement :

Pour la RN80 : travaux financés sur CPER (État : 27,5% ; Région : 25% ; Département : 25% ; CCAVB : 22,5%).

Pour la RN79 : programme d'accélération RCEA.

* Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges.

* Les prix seront révisables.

* Les comptes seront réglés mensuellement sous la forme d'acomptes et d'un solde.

* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :

- soit avec un entrepreneur unique ;
- soit avec des entrepreneurs groupés solidaires.

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule offre en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: * Il sera fait application de l'article 14 du code des marchés publics, les conditions particulières concernant les clauses environnementales seront précisées dans le règlement de la consultation.

* En application des dispositions de l'article 14 du code des marchés publics, l'exécution du marché comporte une clause sociale obligatoire visant à l'insertion par l'activité économique des personnes éloignées de l'emploi.

* Il sera fait application de l'article 53 IV 1° du code des marchés publics.

III.2. Conditions for participation**III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions: * Les documents et renseignements qui rendent recevables les candidatures en application de l'article 44 du code des marchés publics (CMP), à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires Dc1 et Dc2 téléchargeables sur le site "<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires">; ou ceux joints au dossier de consultation.

* La forme juridique du candidat.

* En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire.

* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: * Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

* Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

Minimum level(s) of standards possibly required: Chiffre d'affaire annuel moyen supérieur à 250 000 EUR.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années.

* Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

dreal21-14-n80-marquage

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

5.8.2014 - 15:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés. Dans le cas où les candidatures, les offres et tous les documents associés seraient issus d'une traduction en français, celle-ci sera certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté ;

Unité monétaire utilisée, l'euro ;

A titre indicatif, les travaux commenceront au cours du 3ème trimestre 2014, non compris une période de préparation de 30 jours ;

Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires ;

Le marché est un marché à bons de commande passé en application de l'article 77 du CMP et constituant un accord-cadre avec un seul attributaire au sens du droit communautaire ;

Durée de l'accord-cadre : 48 mois ;

Il ne s'agit pas d'un marché à caractère périodique.

Modalités d'ouverture des offres

— personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non ;

— l'ouverture des plis n'est pas publique ;

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

— le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre ;

— les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique "Dreal21-14-N80-Marquage", après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation ;

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître de l'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts ;

Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, l'offre rejetée est effacée des fichiers du pouvoir adjudicateur sans avoir été lue. Le candidat en est informé.

La copie de sauvegarde, prévue à l'article 56 du CMP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "Copie de sauvegarde" ;

Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues ;

Le mode de transmission des offres retenu est l'échange électronique sur la plateforme de dématérialisation. Cependant le pouvoir adjudicateur acceptera les offres transmises sous format papier ou sur un support physique électronique.

*Dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique, les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'arrêté du 15 juin 2012. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément.

Les offres transmises par échange électronique sur la plateforme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique "Dreal21-14-N80-

Marquage", le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.

Les offres transmises sur support papier ou sur un support physique électronique (Cd-Rom formaté "Joliet"), le seront sous pli cacheté portant les mentions "Offre pour : RCEA - rn80 section Cortelin/Droux et Rn79 allongement du col des Vaux - signalisation horizontale (marquages provisoires et marquages définitifs)" et "Ne pas ouvrir", suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.

Dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique, les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'arrêté du 15 juin 2012. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 23.6.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Dijon

Postal address: 22 rue d'Assas - BP 61616

Town: Dijon Cedex

Postal code: 21016

E-mail: greffe.ta-dijon@juradm.fr

Telephone: +33 380739100

Fax: +33 380733989

Internet address: <http://www.conseil-etat.fr/ta/dijon/index.shtml>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du code de justice administrative) ;

— référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du code de justice administrative) ;

— recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du code de justice administrative) ;

— recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché ;

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

23.6.2014